Sportifs, prenez note !

En raison du jour de l'an qui tombe un Dimanche, les manifestations sportives du 1er Janvier 1933 seront relatées dans

« Les Sports du Nord »

qui paraîtra à la 1re heure

LE MARDI MATIN

N'oubliez pas de demander à votre vendeur habituel le

MARDI 3 JANVIER

« Les SPORTS du NORD » contenant les résultats et comptes rendus des réunions sportives du 1er Janvier 1933

JEU DE PAUME

Comité Régional des Flandres

Après la réunion du 22 décembre, le Comité ayant admis la société « La Paume Verrière », de Wingles, a arrêté comme suit les dates des luttes de championnat dans les 3e et 4e divisions.

Troisième division

9 avril : Fives-Dunkerque. Fives-Malo, Roubaix-Lille, Délivrance-Hellemmes-Paume. — 16 avril : A. S. Hellemmes-Wingles. — 23 avril : Hellemmes-Paume-Dunkerque, Fives-Roubaix, Délivrance-Lille. — 30 avril : A. S. H.-Malo, A. S. H.-Dunkerque, Délivrance-Roubaix, Wingles-Hellemmes-Paume. — 7 mai : Lille-Délivranve, Lille-Malo, A. S. H.-Roubaix, Fives-Délivrance. — 14 mai : Délivrance-Dunkerque, Délivrance-Malo, Hellemmes-Roubaix, Fives-A. S. H., Wingles-Lille. — 21 mai : Hellemmes-Fives, A. S. H.-Lille. — 25 mai : Fives-Lille, Hellemmes-A.S.H., Délivrance-Wingles. — 28 mai : A. S. H.-Délivrance, Wingles-Roubaix. — 4 juin : Dunkerque-Malo, Dunkerque-Wingles, Malo-Wingles. — 5 juin : Hellemmes-Mala. — 11 juin : Roubaix-Dunkerque, Roubaix-Malo, Hellemmes-Lille, Délivrance-A. S. H., Wingles-Fives. — 18 juin : Roubaix-Délivrance. — 2 juillet : Dunkerque-Hellemmes. — 9 juillet : Dunkerque-Lille, Délivrance-Fives. — 14 juillet : Malo-Lille, Roubaix-A. S. H. — 16 juillet : Malo-Fives. — 23 juillet : Dunkerque-A. S. H., Roubaix-Fives, Wingles-Délivrance, Malo-Hellemmes. — 30 juillet : Malo-Roubaix, Délivrance-Fives. — 6 août : Malo-Délivrance, Dunkerque-Délivrance, Wingles-A. S. H., Roubaix-Hellemmes. — 13 août : Malo-A. S. H., Fives-Hellemmes. — 14 août : Congrès fédéral à Maubeuge. — 15 août : Congrès fédéral à Maubeuge. — 20 août : Dunkerque-Fives, Hellemmes-Délivrance, Roubaix-Wingles. — 27 août : A. S. H.-Hellemmes, Fives-Wingles. — 3 septembre : Dunkerque-Roubaix. — 10 septembre : Malo-Dunkerque, Malo-Wingles, Dunkerque-Wingles, Lille-Roubaix, Lille-Fives. — 17 septembre : Lille-Délivrance, Lille-A. S. H., Hellemmes-Wingles. — 24 septembre : Lille-Hellemmes, Lille-Wingles.

Toutes les luttes se joueront en huit jeux, sans pause, le classement sera arrêté à l'issue des luttes-aller, le 11 juin, au soir, pour désigner les équipes qui disputeront le championnat de France.

Il en sera de même pour les équipes de la quartième division qui disputeront leur championnat selon la même formule que les équipes de troisième. Sept équipes sont engagées dont quatre par l'Association Sportive d'Hellemmes, qui porteront les noms d'A. S. H. 2, 3, 4 et 5, une par la Paume Fivoise, qui portera le nom de Fives-B ; une par la Paume Hellemmoise, qui portera le nom d'Hellemmes-B, et une par la Paume Lilloise, qui portera le nom de Moulins-Lille.

Quatrième division

26 mars : Fives (B)-A. S. H. (2), Moulins-A. S. H. (4), Moulins-A. S. H. (5). — 2 avril : A. S. H. (3)-A. S. H. (5), A. S. H. (3)-A. S. H. (4), A. S. H. (2)-A. S. H. (5), Moulins-Hellemmes (B). — 9 avril : A. S. H. (4)-A. S. H. (5). — 23 avril : Fives (B)-A. S. H. (5). — 30 avril : Fives (B)-Hellemmes (B), A. S. H. (3)-Moulins, A. S. H. (4)-Moulins. — 7 mai : A. S. H. (2)-A. S. H. (4), Fives (B)-Moulins. — 14 mai : Hellemmes (B)-A. S. H. (2), Hellemmes (B)-A. S. H. (3), Fives (B-A. S. H. (4). — 21 mai : A. S. H. (2)-A. S. H. (3), A. S. H. (2)-Moulins. — 25 mai : A. S. H. (4)-Hellemmes (B), A. S. H. (5)-Hellemmes (B). — 2 juillet : A. S. H. (5)-Moulins. — 23 juillet : Hellemmes (B)-Moulins. — 13 août : Hellemmes (B)-Fives (B). — 20 août : Moulins-A. S. H. (2), le matin à 9 h. 30 ; A. S. H. (2)-A. S. H. 3, A. S. H. (2)-Fives (B), A. S. H. (3)-Fives (B). — 27 août : Hellemmes (B)-A. S. H. (4), Hellemmes (B)-A. S. H. (5). — 3 septembre : Moulins-A. S. H. (3), à 9 h. du matin. — 10 septembre : Moulins-Fives (B), A. S. H. (3)-A. S. H. (5), A. S. H. (4)-A. S. H. (5), A. S. H. (3)-A. S. H. (4). — 17 septembre : A. S. H. (3)-Hellemmes (B), A. S. H. (2)-Hellemmes (B), A. S. H. (5)-Fives (B). — 24 septembre : A. S. H. (2)-A. S. H. (5), A. S. H. (2)-A. S. H. (5), A. S. H. (4)-Fives (B).

Toutes les luttes se joueront sur le terrain premier nommé et feront l'objet d'un compte rendu détaillé rempli sur les imprimés fournis par le Comité des Flandres, lequel compte rendu devra parvenir au secrétaire dans les 48 heures.

Convocation. — Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale du Comité des Flandres qui se tiendra au siège, 15, boulevard des Ecoles, à Lille, le dimanche 15 janvier, à 17 h., en présence du bureau fédéral au complet. Toutes les sociétés devront pour ce jour se mettre en règle avec le trésorier fédéral en produisant, si ce n'est déjà fait, leurs contrats, photos et bulletins d'affiliations.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

PREMIERE COURSE. — 1. Harris (Buisson) ; 2. Harcourt (Chrétien) ; 3. Hermès (Reneaud). — Gag., 61,50 ; pl., 13,00 ; 7,50 ; 11,50. — Pas couru : Hanoi, Horizon III, Hiogo, Hippias, Hector V, Hevillers, Halifax II, Harold III.

DEUXIEME COURSE. — 1. Friedland II (A. D'Haene) ; 2. Fémina III (Bégou) ; 3. Fidus Achatès (R. Céran-Maillard). — Gagnant, 16,00 ; pl., 8,50 ; 29,50 ; 11,00. — Pas couru : Fol Enfant, Fais y Mi, Farandolle XI, François Ier II, Favart, Fritz, Frère Luc, Frisco, Franctique, Francières, Fabiola VI, Farara, Frangson, Fleur d'Amour, Favien, Farceur VIII.

TROISIEME COURSE. — 1. Hague Dyck (A. Choisselet) ; 2. Hélas (Maheu) ; 3. Hallali II (Gayet). — Gag., 66,50 ; pl., 19,00 ; 15,50 ; 48,00. — Non placés : Hommage, Houbigant, Honag, Hargival, Harley Wilkes, Hilote II.

QUATRIEME COURSE. — 1. Firminy (P. Forcinal) ; 2. Fréniches (Dezléray) ; 3. First (Neveux) — Gag., 75,00 ; pl., 29,00 ; 11,00 ; 13,00. — Pas couru : Fleur Normande, Farceur III, Fleur d'Avril, Faradyplle, France, Gaby Blonde, Floridor, Faux Bonhomme.

CINQUIEME COURSE. — 1. Gamine R.-C. Simonard) ; 2. Ginal III (P. Forcinal) ; 3. Genèse (A. Viel). — Gag., 24,50 ; pl., 10,00 ; 21,50 ; 20,00. — Pas couru : Gribouille, Gas Normand, Georgia II, Glouglou, Gitano, Gézaincourt, Granville II, Guitte, Gênes, Girgenti O, Gouniafier, Georgina, Golden Drop II, Golo, Goyana, Gitane VI, George the Great.

SIXIEME COURSE. — 1. Gigolette IV (E. Marie) ; 2. Gallbotte (E. Carré) ; 3. Gitane XI (Neveux). — Gag., 218,50 ; pl., 36,50 ; 21,00 ; 9,00. — Tous couru.

T. S. F.

RADIO P.T.T.-NORD A LILLE (265 m.). — **Vendredi 30 décembre.** — 8 h. : Retransmission depuis Paris-P.T.T., de la revue de la presse parisienne du matin. — 12 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord. — Intermède en musique reproduite. — Programme : Les Etudiants de Heidelberg (Suppé) ; Tableaux ukrainiens (Akimenko) ; La Damnation de Faust ; Louise ; Dentelle d'Amour (Sadun) ; La Grande-Duchesse de Gérolstein ; Marshal French (Jean Savatsa). — 13 h. 30 : Informations ; cours économiques ; arrivée des navires au port de Dunkerque ; cours des valeurs. — 19 h. : Récital d'orgue, par M. Jougiet, organiste de Saint-Etienne ; intermède de trompette par M. Leclercq Maurice, soliste de Radio-P.T.T.-Nord. — Programme : Fantaisie sur des Noëls (La Tombelle) ; Il est né le Divin Enfant (Larriu) ; Bergers, prenons nos Chalumeaux (A. Guilmant) ; Allons, Pasteurs, que l'on s'éveille (A. Guilmant) ; D'où viens-tu, Bergère ? (A. Guilmant) ; Pour trompette, par M. Leclercq : Andante religioso (E. Peers) ; Ave Maria (Gounod) ; Noël wallon (Mawet) ; Noël breton (Ch. Quef) ; Noël lorrain (Ch. Quef) ; Noëls angevins (C. Franck) : a) Un jour une bergère ; b) A ce Dieu, Maître de l'Univers ; c) En cette nuit ; d) L'Ange et le Berger ; e) Nous étions trois Bergeronnettes (Arnould) ; Rapsodie sur des Noëls (S. Gigout). — 17 h. : Retransmission, depuis Strasbourg, de la musique de jazz donnée par l'orchestre, sous la direction de M. Roskam. — 18 h. : Concert de musique de chambre, organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du trio Radio-P.T.T.-Nord. — Programme : Trio pour piano, violon, violoncelle (Chapuis) ; Sonate pour violoncelle et piano (Boellmann) ; Variations sur un thème de Corelli (Tartini-Kreisler) ; Scherzo (Mendelssohn). — 19 h. : Un quart d'heure de musique reproduite. Programme : Suite orientale (Popy). — 19 h. 15 : Cours ; communiqués ; résultats du tirage des primes de la veille. — 19 h. 30 : Causerie organisée par l'Association Aéronautique du Nord : « Généralités aéronautiques sur la quinzaine écoulée ». — 19 h. 45 : Informations. — 19 h. 50 : Disques. — 20 h. : Indication de l'heure ; Tirage des primes. — 20 h. 5 : Emission des adhérents (disques demandés). Programme : Le Thé chez les Hannetons (Noack) ; Les Rêves sont des Bulles de Savon (Maurice Hermitte) ; Sonny Boy (De Sylva-Brown-Henderson-Jolson) ; Rupture (Pierre Alberty-Léonac) ; Sphinx (Francis Popy) ; Le Raccommodeur de Faïence (Raoul Soler-Dedcoq) ; Roses du Sud, valse (Strauss). — 20 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours de Mme Isaure Bertrand, soprano, de M. Jean Dewas, baryton, de M. Vancoppenole, hautboïste, et l'orchestre Radio-P.T.T.-Nord. Programme : Le Vaisseau-Fantôme ; Première sonate pour violon (J.-S. Bach) ; Concertino pour hautbois (Guilhaud) ; Caprice espagnol (Rimsky-Korsakow) ; Panurge (Massenet) ; Le Vent (Bonvoisin) ; Danse persane (Guiraud) ; Prométhée (Beethoven) ; Légende (Wieniawsky) ; La Vie est un Rêve (Beethoven) ; Le Roi des Aulnes (Beethoven) ; Un dimanche (Brahms) ; Les Saisons.

ELECTRICIENS :: REVENDEURS
POUR VOS ETRENNES
RADIO-NORD, 18, r des Fossés
—: LILLE :—
offre à conditions sensationnelles
Postes PHILIPS 832

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 7 h. 45 et 8 h. 30 : Résultats du match de cricket Angleterre-Australie. — 12 h. : Causerie israélite. — 12 h. 30 : Orchestre : Concerto pour trois violons (Vivaldi) ; Premier solo du septième concerto (Ballot). — 13 h. 5 : Orchestre tzigane : Princesse Czardas ; Les yeux noirs ; Rhapsodie (Liszt) ; Le Beau Danube bleu. — 13 h. 35 : L'Heure classique et romantique : Menuet (Beethoven) ; Rosamonde ; Intermezzo de la sonate en la (Schumann) ; Lento du trio (Lalo) ; Mazurka (Chopin) ; Valse en ré bémol (Chopin). — 18 h. 10 : Causerie agricole : « Les coopératives agricoles de transformation. — Considérations techniques sur leur fonctionnement, par M. Nottin, ingénieur agronome. — 18 h. 30 : Courrier des livres : « L'Humanisme de Diderot. — 18 h. 30 : Courrier des Assurances sociales. — 19 h. : Causerie : « L'Art de préparer un dîner ». — 19 h. 20 : Noël pastoral (L. Aubert) ; Berceuse (Gaubert) ; La veillée ; Menuet gothique (Boellmann) ; Marche du Synode (Saint-Saëns). — 20 h. : Théâtre : L'homme qui fait pleurer les dactylos (Nino) ; Le Portefeuille (O. M'rbeau). — 21 h. 30 : Quatuor en fa majeur (Haydn) ; Maman dites-moi ; O ma tendre musette (Weckerlin) ; La Précieuse ; Chanson Louis XIII (Couperin) ; L'île heureuse ; Robots (Mayer) ; Trio pour hautbois et basson (Poulenc).

TOUR EIFFEL (1.445 m. 3). — 12 h. 30 : Concert colonial : Armide (Gluck) ; Les Sourires (Waldteufel) ; Crépuscule (Roret), etc. — 17 h. 45 : Le journal parlé. — 19 h. 30 : Concert symphonique : Fedora (Giordano) ; Die Feen (Wagner) ; Ballatina (Flament) ; Elégie (Sibelius) ; Polnische Nationaltanz (Scharwenka) ; L'Enfant prodigue (Wormser). — 20 h. 40 : L'heure musicale et littéraire des jeunes.

POSTE PARISIEN (328 m. 2). — 6 h. à 9 h. : Matches de cricket en Australie. — 12 h. 10 : Chansons : J'suis content, content (Bousquet) ; Adieu mon rêve (Scotto) ; La java du crochet (Moretti) ; J'suis bête (Chartron) ; Le tango de Lola (Scotto) ; La chanson d'autrefois (Jekyll) ; Tout le pays l'a su (Borel-Clerc). — 12 h. 35 : Musique légère. — 20 h. : C. Franck : Le Chasseur maudit, Béatitude, Panis angelicus, Rédemption, Cantabile. — 19 h. 30 : L'Actualité familiale. — 20 h. 30 : Concert, Orchestre symphonique, Claude Terrasse, Sélections sur le Sire de Vergy et Monsieur de La Palisse.

RADIO-STRASBOURG (345 m.). — 17 h. : Musique de jazz. — 18 h. : Relais colonial ; L'Impresario (Mozart) ; Solitude (Michiels) ; Farandole (Pierné) ; La fille du régiment ; Chant corse (Thomasi) ; Les Papillons (Pugnol) ; Valse des fleurs ; Ta bouche (Yvain). — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. : Œuvres de Jean Cras : Ames d'enfants ; Soir sur la mer ; Suite en do pour flûte et harpe ; Trois Noëls. — 20 h. 50 : Sélection de Roméo et Juliette (Gounod).

RADIO-TOULOUSE (385 m. 1). — 17 h. : Guitares. — 17 h. 30 : Danse. — 17 h. 45 : Chansonnettes. — 18 h. 15 : Orchestre divers. — 18 h. 30 : Orchestre argentin. — 19 h. : Airs d'opérettes. — 19 h. 30 : Orchestre viennois. — 20 h. : La flûte enchantée ; Sigurd ; L'attaque du moulin ; L'enfant prodigue. — 20 h. 15 : Soli divers. — 20 h. 30 : Chants russes, etc... — 23 h. 30 : Disques.

NATIONAL (1.554 m. 4). — 12 h. : Récital d'orgue. — 12 h. 45 : Musique légère. — 14 h. : Danse. — 15 h. : Orchestre : Chal Romano (Ketelbey) ; Les Patineurs ; Pot-pourri de souvenirs classiques ; Sélection de mélodies populaires ; Les Millions d'Arlequin ; The Wee Mogreegor (Amers) ; Maison de poupée (Engleman) ; Bal masqué (Fletcher). — 16 h. : Chant de valse (Benatzky) ; Sérénade espagnole (Albeniz) ; Danse des fleurs (Delibes) ; Barcarolle (J. Strauss) ; Aromas Mendacinas (Cunita) ; Kasbek ; La Dubarry (Millocker) ; La Comtesse Maritza. — 18 h. 30 : Canzonetta de Salvator Rosa ; Souvenirs sur un thème de Don Juan de Mozart (Liszt). — 20 h. : Music-hall. — 21 h. 35 : Concert : La Dame Blanche ; Rondino pour instruments à vent (Beethoven) ; Concerto en do mineur pour piano et orchestre (Mozart) ; Menuet ; Valzer. Reiger (Dohnanyi) ; Les Dames de bonne humeur (Scarlatti). — 23 h. : Danse.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m. 6). — 16 h. : Munich. — 18 h. 15 : Disques. — 19 h. : Ouverture romantique (Thuille) ; Lieder de Bohême et danses (Weinberger) ; Schéhérazade (Rimsky-Korsakow). — 20 h. : Emilia Galotti, drame. — 21 h. 17 : Berlin.

PRAGUE (488 m 6). — 18 h. 25 : Quatuor de jazz de chambre. — 19 h. 5 : Chants de Noël : Berceuse (Brahms) ; Noël populaire slovaque ; Voici le Noël ; Pastorelle napolitaine ; Noël norvégien ; Danse de Noël ; Chanson populaire anglaise. — 17 h. 30 : Concert ; Don Juan ; Symphonie Jupiter (Mozart) ; Symphonie en ré majeur (Dvorak). — 21 h. 15 : Brno.

BRUXELLES (509 m. 3). — 12 h. : Musique enregistrée. — 13 h. 10 : Orchestre. — 17 h. : Concert : Un mariage à Lilliput (Translateur) ; Ballet égyptien (Luigini) ; Le Trouvère ; Give me a moment please (Whiting) ; Tap your feet (Brun). — 18 h. 15 : Musique enregistrée. — 20 h. : Don Juan ; Symphonie en si bémol (Schubert) ; Invitation à la valse (Weber). — 21 h. : Rhapsodie hongroise (Liszt) ; Cœur fidèle ; A la Violette (Brahms) ; Suite en ré (V. d'Indy) ; Chanson triste (Duparc) ; Suite de Versailles (E. Guillaume) ; Marche militaire (Saint-Saëns). — 22 h. 10 : Musique enregistrée.

ROME (441 m. 2). — 19 h. 45 : Concert symphonique.

LANGENBERG (473 m. 4). — 10 h. 30 : Lieder. — 21 h. 30 : Musique légère.

Agriculture Commerce Industrie

LA CULTURE DU POIS VERT EN FLANDRE

UN EFFORT DE SÉLECTION AMÉLIORANT LA PRODUCTION

Parmi les produits agricoles qui ont subi et subissent les effets de la mévente, le pois vert qui était cultivé sur une assez large échelle dans les Flandres où existent plusieurs cosseries de pois, a subi une forte régression au cours de ces dernières années. Au moment où les dirigeants de groupements agricoles invitent les cultivateurs à revenir à la formule de la polyculture qui seule pourra les dégager du malaise général dû à une surproduction mondiale, il est intéressant de chercher les causes de cette mévente et qui peuvent se ramener à deux principales : un rendement insuffisant, résultant de l'emploi de semences non sélectionnées ou de non renouvellement ; d'un manque de qualité par suite d'une récolte effectuée dans de mauvaises conditions.

Il est connu et prouvé que les cultivateurs hollandais qui trient et renouvellent régulièrement leurs semences obtiennent de magnifiques rendements, 4.000 à 4.500 kilos à l'hectare, dont ils obtiennent des prix intéressants, du fait de la qualité supérieure de leurs produits.

Cette récolte se fait chez eux, suivant des principes bien étudiés, pour le séchage des pois, lesquels n'ont pas encore été mis en pratique dans nos régions et qui sont de la plus grande importance.

Par contre, chez nous, depuis trois ou quatre années, la majeure partie des pois récoltés l'ont été dans de mauvaises conditions, par suite de l'humidité et n'ont pu être employés que comme nourriture du bétail.

Nous croyons utile de rappeler que pour les pois verts de bonne qualité, il fut offert cette année à partir du mois d'août, le prix de 140 fr. les cent kilos et ce prix s'est presque maintenu durant la saison et atteint actuellement le prix de 150 francs.

En résumé, si la culture du pois se faisait ici comme on la pratique en Hollande, tant au point de vue qualité de la semence que façon de récolter cette marchandise, nous sommes persuadés qu'elle donnerait un résultat très satisfaisant et très rémunérateur.

Le négoce dans notre région peut aisément alimenter les producteurs en semences de toutes variétés de pois hollandais, variétés à grand rendement et donner d'utiles conseils sur le séchage des pois tel qu'il est pratiqué en Hollande et fournissant d'excellents résultats.

CALENDRIER MONTRE-SAUTEUSE
L'HEURE & LA DATE
(Brevet N° 21.147)
LECTURE DIRECTE
SANS VERRE, NI AIGUILLES
75 % causes d'arrêts supprimées
Métal chromé anti-magnétique, de poche, pour homme : **35 fr.**
Montre Sauteuse homme, de poche 19 f.
Bracelet homme .... 46 f.
Bracelet dame .... 58 f.
Garantie 10 ans. Ouvert le dimanche.
Envoi contre remboursement
Usines LYNDA
MORTEAU p. Besançon (Doubs) Fournisseur de l'Etat
Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette (Métro Cadet)

POUR LES VICTIMES DES CALAMITÉS AGRICOLES

Ainsi que l'on sait, la loi des finances du 31 mars 1932 contient des dispositions nouvelles en faveur des victimes des calamités agricoles ; voici les principales de ces dispositions :

1° En ce qui concerne les dégâts occasionnés par la grêle, dégâts qui peuvent être couverts par l'assurance mutuelle, les agriculteurs sont invités à créer entre eux des caisses d'assurances mutuelles locales qui, réassurées aux deuxième et troisième degrés, assureront leurs risques dans les meilleures conditions de prix et de sécurité.

L'assurance s'impose désormais à eux d'autant plus impérieusement que les allocations de secours seront, au cours des cinq prochaines années, progressivement réduites, puis supprimées, en ce qui concerne les agriculteurs non assurés. Il en sera de même pour les remises d'impôts.

En revanche, les organisations mutualistes recevront de la part de l'Etat : a) des subventions de premier établissement ; b) des subventions pour l'accroissement ou la reconstitution de leurs réserves. Ces subventions seront d'autant plus importantes que les caisses mutualistes auront réussi à se procurer des concours locaux : subvention des communes aux caisses locales, du Conseil général à la caisse départementale.

Enfin, la loi a institué en faveur des assurés (à une mutuelle ou à une autre société d'assurance privée dont les tarifs auront reçu l'approbation du ministère de l'Agriculture), des allocations spéciales destinées à alléger le poids de la prime ou cotisation.

2° En ce qui concerne les gelées, les inondations, les ouragans, calamités agricoles dont les dégâts ne sont, jusqu'ici, susceptibles d'être réparés par l'assurance, les victimes recevront des secours ou allocations de solidarité grâce à la création d'une caisse de solidarité contre les calamités agricoles.

Ces allocations, qui s'étendront tant aux capitaux détruits qu'aux pertes de récoltes, seront réservées aux petits agriculteurs gravement atteints. Elles seront accordées avec le maximum possible d'uniformité, de régularité, d'équité et de promptitude.

Les déclarations de pertes devront être faites à la mairie dans un délai de trois jours. Elles seront transmises dans les quarante-huit heures par le maire au juge de paix, qui désignera des experts pour procéder à l'évaluation des pertes.

Ces experts seront choisis sur une liste dressée par le préfet sur propositions faites par la Chambre départementale d'agriculture.

MARCHÉ DE PARIS

Viandes. — **Bœufs** : quartier derrière, 6.75 ; devant, 4.75 ; aloyau, 10.25 ; cuisses, 6.50. — **Veaux** : 1re qualité, 12.15 ; 2e, 9.55 ; 3e, 7.05. — **Moutons** : 1re, 14 ; 2e, 11.20 ; 3e, qualité, 8.20 ; gigots, 15.50 ; carrés parés, 19 — **Porcs** : 1re, 10.60 ; 2e, 8.45 ; filets, 10.60 ; jambons, 11.95. — **Beurres** : Centrifuge Normandie, 17.60 ; Charente Poitou, 19 ; Marchand-Normandie, 15.75 ; Bretagne, 15.50. — **Œufs** : Normandie extra 825 ; **Bretagne choix**, 635 ; **Conserves**, 635 ; **Etrangers**, 535. — **Fromages** : **Camembert** Normandie, 235 ; Divers, 140 ; Lisieux, 450 ; Neufchâtel, 75 ; Pont-L'Evêque, 240 ; Port Salut, 825. — **Volailles** : Canards Rouennais et Nantais 16 ; Fermes, 10.50 ; Poulets Nantais, 14.85 ; Poules de Bretagne, 10.25. — **Poissons** : Barbues, 14 ; Bars, 22 ; Harengs français pleins, 1 ; Homards, 21 ; Merlans brillants, 4.40 ; ordinaires, 2.50 ; Langoustes, 24 ; Maquereaux gros, 4.50 ; petits, 5.50 ; Morues salées, 3.25 ; Raies, 3.90 ; Sardines Bretagne, 8.75 ; Fraîches, 10 ; Soles, 26 ; Portugaises, 27.

Marché de La Villette. — Clôture. — Bœufs : 1.209, 13, 750, 610, 480. — Vaches : 604, néant, 730, 550, 420. — Taureaux : 280, néant, 580, 490, 450. — Veaux : 1.719, 59, 1.100, 800, 640. — Moutons : 10.380, 600, 1.640, 1.060, 800. — Porcs : 1.645, néant, 1.100, 1.014, 742. — Vente bonne, cours en hausse sur gros bétail et veaux. Vente calme, cours maintenus sur moutons et porcs.

Grains. — Clôture. — Blés : Tendance faible ; disp. cote officielle, 106 base 76 k., courant, 111.50 ; proch., 112.75-112.50 ; 4 fév., 113.75-114 ; 3 janv., 114.25 ; 3 fév., 115.75, tous payés ; 3 mars, 116.75-117 ; 3 d'avril, 117.50 payé. — **Farines** : Tendance sans affaires courant, 145 vend. ; proch., 145 vend. ; fév., 3 janv., 3 fév., 3 mars, incotés ; 3 avril, 155 vend. — **Maïs** : Tous incotés. — **Avoines** : Tendance faible, courant, 81.50 ; proch., 82.50 ; fév., 83.50 ; 3 fév., 85, tous payés ; 3 mars, 85.75-86.25 ; 3 avril, 86.75-86.50 payés. — **Seigles** : Tous incotés. — **Orges** : Tous incotés.

Sucres. — Tendance calme, courant, 208.50 payé ; proch., 210-210.50 payés ; 3 de janv., 211 payé ; 3 de fév., 212-212.50 ; 3 de mars, 212.50-213 payés. Cote officielle, 208.50 à 209.

Alcools libres. — Tendance soutenue, courant, 875 payé ; proch., incoté ; 3 de janv., incoté ; fév., incoté ; 3 de fév., 915 payé ; 3 de mars, incoté ; 3 d'avril, incoté ; 3 de mai, incoté.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE. — Clôture. — Tendance ferme. Ventes : 2.000 sacs ; décembre, 210.50 ; janvier, 204.50 ; février, 201.50 ; mars, 199.50 ; avril, 199 ; mai, 195 ; juin, 193.25 ; juillet, 193.50 ; août, 192.75 ; septembre, 193 ; octobre, novembre, incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Doullens. — 350 vaches, génisses et taureaux ont été emmenés au marché d'Arras. La flamande prête ou fraîche vêlée s'est vendue de 2.300 à 3.000 francs, la 2e catégorie, de 1.700 à 2.300 et la 3e catégorie, de 1.000 à 1.600 fr. Le cours des porcelets a varié de 100 à 180 francs ; celui des coureurs, de 250 à 380 francs.

A Hesdin. — Beurre, 8.50 à 9 fr. la livre ; œufs, 18 à 19 fr. le quarteron ; pommes de terre, 30 fr. les 100 kilos ; carottes, 40 fr. les 100 k. ; poules vivantes, 28 à 32 fr. la couple ; poulets, 25 à 40 fr. la couple ; pigeons, 9 à 9.50 la couple ; lapins, 15 à 25 fr. p. ; lapins de garenne, 10 à 12 fr. p. ; veaux gras, 1.000 à 1.200 fr. ; vaches pleines, 2.600 à 3,000 fr. ; génisse prête, 1.700 à 2.200 fr. ; vache grasse, 3.25 à 4 fr. le k. vif, porcelets, 110 à 180 fr. ; coureurs, 225-350 fr. ; porcs gras, 7.25 le k. ; blé, 100 fr. suivant poids spécifique de 76 k. ; avoine blanche, 74 fr. ; jaune, 73 fr. ; maïs, 88-92 fr. ; seigle, 70 fr.

A Aire-sur-la-Lys. — 50 moutons, 4.75 à 6.40 ; 25 petits veaux, 65 à 145 fr. ; 174 veaux gras, 4.65 à 7.50 ; 247 porcs gras, 7.40 à 7.60 ; 12 coches, 5.60 à 6 fr. ; 12 vaches grasses, 4 à 4.50.

La tendance est ferme surtout en ce qui concerne les porcs gras, dans l'ensemble bon marché assez bien approvisionné.

A Douai. — Au marché hebdomadaire de la Place du Barlet à Douai, il a été amené 218 bêtes dont 48 veaux.

15 Bœufs, 4 fr. à 4.25 ; 139 vaches, 2.50 à 3.25 ; 16 taureaux, 2.50 à 3.25 ; 48 veaux, 4.50 à 6 fr. Quelques invendus.

A Arras. — On avait amené 81 veaux, vendus de 4 à 6.25 le kilo vivant. Vente plus active que précédemment.

Si vos doigts sont gonflés et douloureux

Lorsque le rhumatisme déforme les doigts, rend les articulations noueuses et douloureuses, il risque d'empêcher toute activité, soit en interdisant l'usage de la main, soit en rendant, pour le pied, tout contact douloureux. Si vous souffrez, décidez-vous à prendre du Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac. La souplesse et la force seront graduellement rendues à vos membres, car le Gandol non seulement débarrasse les articulations et les reins de l'acide urique, mais encore, grâce à ses dérivés lithinoquiniques, empêche ce poison de s'accumuler à nouveau dans l'organisme : 12 fr. 75 pour une cure de dix jours. Tes Phies. 6000

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

Avoine blanche et ou jaune, 48 kilos poids naturel Lille ou parité. Les 100 k. nets comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier, 83 V. ; février, 83.50 V. ; 3 de janvier, 84 V.

Dernière cote. — Janvier, 83 V. ; février, 83.50 V. ; 3 de janvier, 84 N.

Clôture — Décembre, 82.50 ; janvier, 82.50 ; février, 83 ; 3 de janvier, 83.50 ; 3 de février, 84 ; 3 de mars, 84.50.

Blé, 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte

Première cote. — Décembre, 108.50 + 0.50 V. ; janvier, 110 V. ; février, 111 V.

Dernière cote. — Décembre, 108.50 + 0.50 V. ; janvier, 108.50 ; février, 110 V.

Clôture — Décembre, 108.50 ; janvier, 108 ; février, 109 ; 3 de janvier, 109.50 ; 3 de février, 110 ; 3 de mars, 111.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, 79.50 + 2 V. ; janvier, 80 V. ; janvier-février, 80 V. ; 4 premiers, 80.50 V. ; mai, 81.50 N. ; 3 de juin, 82 N.

Dernière cote. — Décembre, 79.50 + 1.50 A., 79.50 + 2 V. ; janvier, 80 V. ; janvier-février, 80 N. ; 4 premiers, 81 V. ; mai, 81.50 ; 3 de juin, 82.50 V.

Clôture. — Décembre, 81.25 ; janvier, 79.50 ; janvier-février, 80 ; 4 premiers, 80.50 ; mai, 81.50 ; 3 de juin, 82.

Orge, Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier, 58.50 N. ; janvier-février, 59 N. ; 4 premiers, 59.50 N.

Dernière cote. — Janvier, 58.50 N. ; janvier-février, 59 N. ; 4 premiers, 59.50 N.

Clôture. — Décembre, 58 ; janvier, 58.50 ; janvier-février, 59 ; 4 premiers, 59.50.

Nitrate de Soude, 95 %, magasin. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production. Le nouveau règlement est applicable sur toutes époques à partir du 1er janvier prochain

Première cote. — Décembre, 115 A., 120 V. ; janvier 120 V. ; 4 premiers, 118.75 A., 125 V. ; 4 de mars, 130 V. ; 4 de mai, 127.50 A., 132.50 V. ; 4 derniers, 137 A., 142.50 V.

Dernière cote. — Décembre, 116.25 A., 120 V. ; janvier, 120 V. ; 4 premiers, 120 A., 125 V ; 4 de mars, 130 V. ; 4 de mai, 127 A., 132.50 V. ; 4 derniers, 137.50 A., 142.50 V.

Clôture. — Décembre, 118.75 ; janvier, 118.75 ; 4 premiers, 122.50 ; 4 de mars, 127.50 ; 4 de mai, 130 ; 4 derniers, 140.

Tourteaux de Lin, départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, 70.75 F. ; janvier, 70 V. ; janvier-février, 70.25 V. ; 4 premiers, 70 V. ; 4 de mai, 66 V. ; 4 derniers, 68.50 V.

Dernière cote — Décembre, 72 ; janvier, 71 V. ; janvier-février, 70 V. ; janvier-février, 69 A., 0 V. ; 4 premiers, 69.75 V ; 4 de mai, 64.50 A., 65.75 V. ; 4 derniers, 68 V.

Clôture — Décembre, 70.50 ; janvier, 69.50 ; janvier-février, 69.50 ; 4 premiers, 69.25 ; 4 de mai, 65 ; 4 derniers, 67.50.

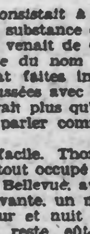

Asthme
EMPHYSÈME
Catarrhe, Oppressions, etc.
Les Dragées d'ASTHENYL ROUSSELET calment instantanément, détachent les mucosités, procurent le sommeil. Leur usage fortifie les bronches, le cœur, les nerfs et guérit définitivement l'Asthme et ses suites, même les cas anciens et rebelles. Notice grat. La cure 15 fr. Tres pharm. et aux Lab. ROUSSELET à NOISY-LE-SEC (Seine).

BOURSE DE LILLE DU 29 DECEMBRE 1932

CHARBONNAGES

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Albi	498	..
» Part.	420	
Aniche	1895	1900
Anzin	1260	1245
Béthune	5710	5786
» 10e	578	577
Blanzy	615	
Bruay	2500	2500
» 10e	255	255
Carvin	1418	1411
Clarence	314	314
Com. Fourch.	407	420
Courrières	391	387
Crespin	97	
Dourges	1228	1238
Escarpelle	2740	2745
Frankenholz	330	338
Gouy-Servins		
Lens	504	505
Liévin	300	300
» c. 30 ac.	3900	3605
Ligny-les-Air.	62	
» Part.	54 50	
Marles 70e	570	570
Nord d'Alais	250	
Ostricourt	1345	1342
Thivencelles	182	181 50
Vendin	15	16
Vicoigne	680	684

MÉTALLURGIE

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Bl.-Misser	56	52
Acier. Franç.	180	
Ac. Longwy	478	468
Acier. Nord	285	282
Sam. et Ms.	1115	1118
Etabl. Arbel	385	385
Chant. Fr.	68	68
At. C. N. Fr.	970	985
B. St-Vaast	301	300
Constr. Méc.	272	275
Delat-Frouart	347	344

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Den.-Anzin	1140	1130
Escaut Capl.	825	
Fives-Lille	1065	1060
A Léonard a.	335	336
» Part.	1550	1560
Mar. et Hom.	508	508
Nord et Est	564	580
Mat. Fr.-Bel.	1228	1240
Jeumont	515	515
» Part.	1425	1480
Tréf. Lens	880	
Louv. et Rec.	1200	1223
Peugeot	298	293
Ryo-Catteau		
St-Am. (F.-L.)	1400	
Sen. Maub.	850	855

PETROLES

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Bustenari		
Cr. G. d. Pé.	102	102
Dabrow Cap.	4	
Fr.-Polon	65	64
Grabownika	42	42
» Part.	640	
Lille-Bonnièr.	418	430
» prior.	790	....
Pechelbronn	310	
Raf. Pét. Nd.	112	122
Silva Plana	24	26
» Part.	195	

INDUSTRIES TEXTILES

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Etab. Agache	315	318
Comp. Linier.	85	
Cot. St-Quent.	290	
Czentochovi.	182	182
Fil. Filet. Fr.	290	292
Filat. d. Nd.	50	50
Industr. Text.	741	742
» Jouls.	410	410
Le Blan	398	399

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Lyon soie ar.	456	[illegible]
Saint Frères	180	[illegible]
Tiberghien	397	[illegible]

VALEURS DIVERSES

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Bq Gén. Nd.	286	[illegible]
Créd. Nd. ex. cp	512	510
Sofinest	156	155
Un. d. Mines	225	231
Elec. L.-R.-T.	201	206
Art. F et L.	600	600
Béthunoise	675	670
El. et G. Nd.	670	[illegible]
El. Nd-Ouest	788	786
En. El. N. F.	642	641
Hersin-Coup.	500	502
Billy-Mon. A.	380	380
Billy-Mon. P.	3100	....
Cim. Boulonn.	245	....
O. C. H. d. N.	650	
C. Franç. (n.)	3775	3775
Mat. C. Lois	216 50	215
Pollet-Chaus.	975	980
Tuil. Beauv.	700	
Engr. Auby	120	121
Engrais Novo	9 75	
Gl Verr. sp.	2625	[illegible]
Kai Ste-Th.	1750	1760
Kuhlmann	535	537
Bla. Comines	20	
Saint-Gobain	1253	[illegible]
U. Libercourt	175	
Gl An anc.	510	510
Asturienne	122 50	122 50
La Lucette	112	115
Mokt el Had.	2900	
Tekkah	705	
Zinc Silésie	118	117
Béth. d'Alim.	242	[illegible]
Bras. C.N.F.	275	[illegible]
Motte-Cord.	1172	
Falc. St-Am.	1017	[illegible]
Peyriessac	265	

OBLIGATIONS. — Département du Nord, 1921, 526 ; 1923, 508 ; 1936 (janvier-juillet), 554 ; 1936 (mars-septembre), 537 ; 1927 (mars-septembre), 538 ; 1927 (avril-octobre), 1739 ; 1928, 440 ; Département du Pas-de-Calais, 1926, 538 ; 1927, 540 ; 1929, 1.008 ; Roubaix, 1927, 973 ; 1929, 860 ; Crédit National, 604 ; 1920, 532 ; 1921, 520 ; 1922 (février-août), 542 ; 1922 (janvier-juillet), 500 ; 1923 (février-août), 5.8 ; Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 935 ; Artésienne de Force et Lumière, 7 %, 934 ; Electrique du Nord-Ouest, 5,50 %, 940 ; Energie Electrique du Nord de la France, 4,50 %, 415 ; Atel. de Constr du Nord de la France, 4 %, 380 ; Blache-Saint-Vaast, 1929, 835 ; Cocart (Etabl.), 6 %, 917 ; Denain et Anzin, 1927 6 %, 1.090 ; Espérance (Usines de l'), 1912, 415 ; Piat (Les fils de), 6,50 %, 860 ; Senelle-Maubeuge, 4 %, 2e série, 830 ; Agache fils, 6 %, 499 ; Comptoir de l'Industrie Linière, 6 %, 902 ; 7 %, 110 ; Cotonnière de Saint-Quentin, 499 ; Glorieux et De Pierrepont, 7 %, 723 ; Industrielle Linière, 7 %, 495 ; Linière de Roubaix, 7 %, 775 ; Le Blan et Cie, 7 %, 491 ; Nicolle (Etabl. L.), 7 %, 766 ; Brasseries Joseph Vandame, 7 %, 506 ; Eglises dévastées (Group. de Reconst.), 1922, 516 ; 1923, 6 %, 1012 ; 1926, 5 %, 960 ; Immobilière de l'Artois, 6,50 %, 790 ; Industrielle et Agricole de la Somme, 6,50 %, 330 ; Mosaïque Céramique de Maubeuge, 7 %, [illegible] ; Union Financière du Nord et de l'Est, 5,50 %, 967 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, 6 % 1927, 522 ; Courrières, 1925, 819 ; Crespin-Nord (1re hypoth.), 575 ; Escarpelle, 1904-1907-1909, 406 ; Liévin, 1926, 528 ; 1928, 488 ; Marles, 1906-1909, 400 ; Ostricourt, 1910, 403 ; Thivencelles, 1908, 374.

COUPONS ANNONCÉS

9 janvier 1933. — Frankenholz (acompte) numéro 4 ; coupon brut, 140 ; net à payer, nominatif, 117.60 ; porteur, 117.20.

BOURSE DE PARIS DU 29 DECEMBRE 1932

PARQUET COMPTANT

VALEURS	C. préc.	C. du J.
3 % perp.	76 80	76 50
3 % amort.	80 20	
3 1/2 % am.	91 75	
4 % 1917	88 45	88 30
4 % 1918	88 45	88 20
5 % 1920	117 25	117 02
4 % 1925	107 55	107 15
4 1/2 % 1932 A.	93 30	93 25
4 1/2 % 1932 B.	93 15	93
Cais. aut. 4 1/2	956 50	955
Ch. F. Et. 4 %	383	389
— 5 %	424	430
P.T.T. 5 % 26	488 50	490
— 4 1/2 % 29	480	480
Bons du Tr.		
5 % 1934	748 50	748 50
7 % 1936	547 50	545 50
Crédit Nat.		
3 % 1919	610	609 50
5 % 1920	528	530
6 % 1921	520	521
Juillet 1933	546	544 50
Janvier 1923	520	520
Juin 1928	520	517
Janvier 1924	538	535
Dép. N. 6 % 2	530	528
Banq. d. F.	12000	12060
Soc. Génér.	1094	1094
Ch. F. Nord	1470	1470
— Est	770	781
— Lyon	1020	1010
— Midi	865	872
— Orlé.	952	985
Métropolitain	1313	1310
En. El. N. F.	640	648
Thom. Houst.	405	413
Nord-Est	565	560
Tréfil. Havre	568	565
Courrières	388	390
Lens	505	506
Boléo	72	72
Kuhlmann	536	540
Russe consol.	4 10	4
Russe 1906	1 80	1 95
Turc unifié	27	28 25
Royal Deuch.	15320	15645
Sucr. Egypt.	523	530

PARQUET COMPTANT

VALEURS	C. préc.	C. du J.
El. Lille-R.-T.	215	214
El. G. du No.	688	693
Elect. Paris	1170	1170
Cot. St-Quent.	264	265
Ind. Linière	70	64
Le Blan et Cie	414	
Saint-Frères	182	175
A. de France	188	188
Ac Longwy	476	475
Ac du Nord	265	264
A. Sam-Mse	1090	1110
Arbel	388	388
Chan. France	68	69
Cons. Nd Fr.	980	980
Constr. Méc.	268	268
Fives-Lille	1069	1053
Jeumont act.	510	511
F B M C F.	1251	1260
Den.-Anzin	1172	1170
Louvroil	1200	1220
Schneider	1360	1350
Sen.-Maub.	855	856
Béthune act.	5750	5775
— (10e)	575	575
Aniche	1899	1908
Anzin	1255	1250
Blanzy	625	625
Carvin	1430	1400
Dourges	1240	1245
Ligny-l-Aire	50	
Marles	565	570
Ostricourt	1345	1335
Vicoigne	685	680
Lille Bonn. p.	785	799
— o.	435	445
Kali Ste-T. 10	1735	1740
Saint-Gobain	1325	1340
Verr Aniche		
Cim. Franç.	3800	3775
Cim. Boulon.	324	
Cl O. Ste-B.	3490	3400
Bokanowski	130	135
Pollet Cha.	885	890
Peugeot	292	290
Mars d. créd.	601	604
Zincs Silésie	97	95
Egypte unif.	67 50	67 15
Japon 1907	39 75	39 25

BANQUE COMPTANT

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Albi	509	501
Bruay	2515	2525
— (10e)	260	260
Clarence	309	302
Ekaterine	67	67 50
Liévin	3100	3000
La Lucette	100	100
Astur. Mines	122	123
Vieill. Mont.	1450	1450
Tubize	330	325
Astra Rom.	77	78

PARQUET TERME

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Banq. de F.	12000	12120
Créd. Fonc.	4940	4935
Crédit Lyon.	2125	2145
Banq. Paris	1682	1719
Un. Paris	478	485
C. Nat. d'Es.	1200	1196
Pennaroya	311 50	318
Créd Pétro.	108	103 50
Gafsa	419	415
Voitures	182	190
Citroën	600	607
Say	1944	1990
Fonc. Egypt.	2160	2155
Central Mine.	1052	1041
Montecanini	133	134
Norv Azot.	788	781
Lautaro Nit.	54 50	54
Wag.-Lits	81	81
Rio-Tinto	1475	1535

BANQUE TERME

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Caoutchouca	108	109
Chartered	74 50	76
Concordia	48 50	50
De Beers ord.	456	455
Goldfields	181	178 50
Huil. de Pét.	335	338
Jagersfont	112 50	118 50
Liévin	303	301
Malacca ord.	106	108 50
Mexic. Eagle	37	37
Randmines	378	370
Shell Transp.	208 50	210
Silva Plana	28 50	29 50
Tanganyika	80 25	83 75
Tharsis	273	288

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 395 ; 1875, 495 ; 1876, 498 ; 1892, 285 ; 1894-1896, 283 ; 1898, 327 ; 1899, 324 ; 1904, 342 ; 1905, 426 ; 1910, 2 3/4, 302 ; 1910, 3 %, 287 ; 1912, 296,50 ; 1923 6 %, 515 ; 1924, 6 % 521 ; 1925, 5 %, 986 ; 1929, 4 1/2 %, 988 ; 1930, 4 %, 860 ; 1930 4 % lots, 914 ; 1931, 1911. **Communales** : 1879, 2,60 %, 519 ; 1880, 515 ; 1891, 392 ; 1892, 380 ; 1899, 356 ; 1906, 382 ; 1912, 121,50 ; 1926 (Fonc. et Com.), 690 ; 1931, 915.

Foncières : 1879, 3 %, 380 ; 1883, 324,50 ; 1885, 354,50 ; 1895, 377,50 ; 1903, 392 ; 1909, 192 ; 1913, 3 1/2, 393 ; 1913, 4 %, 456.

Panama : 120

CHANGES. — Londres, 85,075 ; New-York, 25,625 ; Belgique, 355,00 ; Espagne, 209,95 ; Hollande, 1.029,50 ; Italie 131,30 ; Suisse, 493,95.

C'est l'Ecole Spéciale d'Administration [illegible] Paris-7e que l'on a volume gratuit, [illegible]

DE L'ETAT

BOURSE DE ROUBAIX

LAINE PEIGNÉE. — TYPE UNIQUE

Affaires traitées. — 2.500, janvier, 18 ; 22.500, janvier, 17.90 ; 5.000, avril, 18.20 ; 2.500, juin, 18.20 ; 12.500, juin, 18.30 ; 2.500, juillet, 18.40 ; 7.500, septembre 18.60 ; 7.500, octobre, 18.70 ; 2.500, octobre, 18.60 ; 7.500, novembre, 18.80 ; 2.500, février, 17.90 ; 12.500, février, 18 ; 12.500, juin, 18.40 ; 10.000, octobre, 18.80 ; 2.500, août, 18.80 ; 7.500, juillet, 18.50 ; 5.000, août, 18.60 ; 5.000, mars, 18 ; 7.500, mai, 18.30. — Total : 137.500 kilos.

Cote Unique. — Janvier, 17.90 ; février, 18 ; mars, 18.10 ; avril, 18.20 ; mai, 18.30 ; juin, 18.40 ; juillet, 18.50 ; août, 18.60 ; septembre, 18.60 ; octobre, 18.70 ; novembre, 18.80.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE LILLE

Journée du mercredi 28 décembre. — Beuvry-Marquette, 6,25 ; Roulers, avec 2 arrêts, 10.50, 1/2 b. ; Cappelle-la-Grande, 10,10. — Bruay-Comines 9,00, affrété le 24 ; Iseghem, 10,25, 1/2 b. ; Menin et Wevelghem 9,75, 1/2 b. ; Tourcoing, B.-S., 7,65 ; Œstres-St-Quentin, 13.00. — Escarpelle-Champigneuille, 31.00 ; Harnes, 3,75 — Gayant-Comines, 8,60 ; Montereau, 33,00, briquettes 6 et 6 jours. — Harnes-La Louvière 7,50, 1/2 b. ; Ansin, 6,50 ; Aulnoye, 19,50 ; Sous-le-Bois, 20,00 ; Billancourt, 28,00 ; Nancy, port Ste-Catherine, 31,50 ; Amiens, 18,00. — Liévin-Lomme, 6,00 ; Blache-St-Vaast, 5,75 ; Anzin 7,00 ; Gand boulevard de Gazomètre 10,50, 1/2 b. — Marles-Vieux-Condé, 8,00, sans commission, affrété le 23 ; Brousseval, 35,00, 225 t. coke 6 et 6 j. ; Thiers, 7,50 ou Vieux-Condé, 7,75, sans commission. — Noyelles-Comines, 8,00, affrété le 24 ; Comines, 8,50 ; Bourbourg, 18,25, 115-120 t. ; Wasquehal, 7,35. — Ostricourt-Harnes, 3,25. — Pont-à-Vendin-St-André, 5,85 ; Paris, environs, 29,00 ; Boulogne-sur-Seine, 29.90, T.E. coke, 6 et 6 jours ; Choisy-le-Roi, 30,95 ; Choisy-le-Roi, 30,95 ; Oignies, 4,00. — Pont-de-la-Deûle-Lomme, 5.50 ; Comines, 8,60 ; St-Pierre-Paris, Javel, aval pont Mirabeau, 27.40. — Violaines-Tourcoing, B.-S., 7,25 ; Reims, 25,50, y compris cl. 250-260 t. coke 12 et 8 jours ; Cappelle-la-Grande, 10,10 ; Isbergues, 5,75.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Déc., incoté ; janv., 213 ; fév., 213 ; mars, 214 ; avril, 215 ; mai, 216 ; juin, 216 ; juil., 217 ; août, 217 ; sept., 219 ; oct., 220 ; nov., 220 ; Déc., 221. Hausse, 2 francs.

LIVERPOOL. — Hausse 8 à 9 pence.
NEW-YORK. — Hausse, 7 à 8 points.

— A — B — C — D —
Imp. du *Réveil du Nord*
Le Gérant Emile GEST
186, rue de Paris, Lille

---

contré plus fort que lui. Et cette puissance, cette extraordinaire connaissance que don Luigi semblait avoir de tous les faits et gestes de son ennemi, rien ne paraissait plus naturel de supposer qu'il les employait non seulement à faire échouer les desseins de Martold ayant un but personnel, telle l'affaire Pellarini, mais encore à contrecarrer les combinaisons qui se rattachaient au service des empires alliés.

Le comte Ludwig eut à cette pensée un petit froid dans le dos.

Si vraiment il en était ainsi, la situation, de ce côté-là aussi, devenait fort grave.

Elle le lui parut surtout quand, au cours d'un séjour qu'il fit à Berlin peu de temps après, il entendit une haute personnalité du service d'espionnage s'étonner du résultat relativement modeste qu'avait donné « le service Belvayre », comme on le désignait du nom d'emprunt de son chef.

— Vous nous aviez habitués à compter sur le succès, pour toutes les recherches difficiles dont vous vous chargiez, comte Martold, ajouta l'important personnage, avec un sourire destiné à corriger le reproche contenu dans cette remarque.

— Que voulez-vous, Excellence, il y a des périodes de malchance !... Il faut espérer que je serai plus heureux dans l'affaire que j'ai présentement en main.

— Ah ! oui, l'affaire des documents relatifs à certaine invention française... Très important ! Il faut que vous nous réussissiez cela, mon cher comte.

Et l'Excellence prussienne serra chaleureusement la main de Martold, pour bien lui témoigner qu'on le considérait toujours comme un collaborateur de choix.

Néanmoins, le comte Ludwig avait senti la surprise et la déception que causait l'insuccès des plus importantes de ses entreprises, en ces dernières années. Or, vu les grosses sommes dont on rémunérait ses services et l'état embarrassé de ses finances, il importait qu'il donnât satisfaction à ceux dont il était le collaborateur jusqu'alors très apprécié — d'autant mieux qu'il n'ignorait pas qu'un autre membre de l'aristocratie germanique, jeune, actif, ayant accès dans tous les milieux, venait de se révéler supérieurement habile dans les louches combinaisons qui avaient fait le succès du comte Martold, en tant qu'organisateur d'espionnage... Ce personnage n'était autre que son neveu, le baron *Moritz de Falkendorf. Ludwig se* rendait compte que s'il voulait maintenir sa situation, il lui fallait éviter d'autres échecs. Mais, devant ceux qu'il enregistrait depuis quelques années, il se demandait avec inquiétude s'il n'était pas « brûlé » — cela, par la secrète action qu'exerçait le comte Mancelli, en tant que chef d'une organisation occulte.

« Il faut que je réussisse l'affaire Thorel ! songeait-il en quittant Berlin. Il le faut absolument ! »

L'affaire en question consistait à se procurer la formule d'une substance explosive très puissante que venait de découvrir un jeune chimiste du nom de Thorel. Des offres d'achat faites indirectement ayant été repoussées avec indignation, Martold ne voyait plus qu'un moyen : le vol, ou, pour parler comme lui, la soustraction.

Ce n'était pas chose facile. Thorel, jeune homme fort rangé, tout occupé de ses recherches, habitait à Bellevue, avec sa mère et une vieille servante, un modeste logis que gardait jour et nuit un énorme chien danois. Au reste, eût-on pu pénétrer dans la maison et fouiller dans les meubles, comment savoir si telle formule trouvée là serait bien celle en question ?

Mais Martold avait coutume, avant d'engager une affaire, de se mettre au courant des tenants et aboutissants de ses futures victimes... C'est ainsi qu'il avait appris que Thorel, par sa mère, était parent de Mme Fontaguès, la jeune Espagnole à laquelle le comte Mancelli avait paru accorder quelque attention, l'année précédente. Les deux cousins s'étaient aimés, cinq ou six ans auparavant, mais les parents de Dolorès avaient obligé celle-ci à épouser M. Fontaguès, beaucoup plus riche... Veuve depuis deux ans, la jeune femme, de nature légère et frivole, menait une existence fort mondaine et faisait passablement parler d'elle. Depuis que le comte Mancelli s'était éloigné — à son *grand dépit et désespoir — Martold lui* faisait une cour assidue. Fort dépensière, complètement dépourvue d'ordre, elle se trouvait sans cesse à court d'argent, et, plusieurs fois, avait emprunté d'assez fortes sommes à son admirateur... Ces sommes, elle ne les lui avait pas encore rendues. Et Martold savait en outre qu'elle se trouvait en ce moment dans une passe particulièrement critique, par suite des réclamations véhémentes de créanciers fort menaçants, chez qui les dettes s'étaient accumulées sans qu'elle en eût cure.

Par l'intermédiaire d'un de ses agents, car lui-même ne paraissait jamais en tant que Martold, dans toutes ces affaires, le comte Ludwig lui fit savoir que ces dettes seraient intégralement payées, si elle pouvait se procurer la formule de la découverte de Thorel.

La jeune femme hésita un peu, et finit par consentir... Elle savait que son cousin l'aimait toujours et ne doutait *pas qu'elle l'amènerait à se confier à* elle et à lui faire connaître ce qu'elle voulait.

De fait, Thorel parut tomber dans le panneau avec une facilité qui aurait éveillé la méfiance de Dolorès, si elle n'avait été aussi certaine de son pouvoir et de la faiblesse du jeune homme... Celui-ci poussa la complaisance jusqu'à oublier la formule sur son bureau — ces savants sont si distraits ! — de telle sorte que Mme Fontaguès, pendant un moment où il se trouvait dans son laboratoire, put la copier rapidement.

L'intermédiaire la remit à Martold, en échange du chèque destiné au paiement des dettes de la jeune veuve... Et l'Autrichien la fit parvenir à qui de droit, en Allemagne.

Il était fort satisfait de cette réussite, et pensait : « Ah ! cette fois, je vous dame le pion, Mancelli ! »... ! On juge donc de son effondrement, quand, un jour, lui parvint ce mot, écrit avec rage :

« Comment vous êtes-vous laissé berner à ce point... Ce que vous nous avez envoyé donne un produit inutilisable. Ou bien l'on s'est moqué de vous, ou bien vous employez des gens tout à fait inférieurs à leur tâche. »

Martold bondit, en bégayant :

— C'est lui encore !... J'en suis sûr !... C'est lui que je retrouve là... Mais comment ?... Dolorès serait-elle complice ?... Ou bien, toujours informé de tout, Mancelli aurait-il prévenu Thorel, de telle sorte que celui-ci joue ce tour à sa cousine — et surtout à moi ?

Cette dernière hypothèse lui apparut la plus vraisemblable — surtout quand, ayant fait habilement questionner la jeune femme à ce sujet, il reconnut qu'il fallait écarter tout soupçon de complicité, de même que toute idée d'une erreur, car, pour plus de sûreté — l'absence de Thorel lui en laissant le loisir — elle avait copié la formule deux fois, sur son carnet, et avait soigneusement confronté ces copies avec l'original.

« Cet homme va me couler complètement », pensa Martold avec fureur.

Ce fut à cette même époque qu'il reçut un mot de sa fille Carolia, l'informant qu'Adda, dont la santé s'était un peu améliorée dans les premiers temps de son séjour à Saint-Raphaël, venait de voir son état empirer brusquement.

« J'aimerais à vous voir ici, mon père, ajoutait Mme de Soltkens, et je suis sûre que notre pauvre Adda en serait heureuse »

L'amour paternel était à peu près le seul bon sentiment de Martold. Sans hésiter, il prit le soir même le train pour Saint-Raphaël.

VII

Dans la villa du Silence, don Luciano, sa fille et Bianca se figuraient vivre un rêve féerique, au milieu des splendeurs de cette demeure et des merveilles de ses jardins.

Orietta se montrait pour eux tendre et attentive, et don Luigi leur témoignait un certain intérêt, à sa manière hautaine... Mais dans ce cadre d'une somptuosité singulière, dans l'isolement altier de cette royale demeure, et parmi ce personnel asiatique, humblement déférent, le comte Mancelli leur en imposait plus encore. Il fallait, pour les mettre un peu à l'aise, l'affectueuse sollicitude de la jeune femme, dont ils connaissaient l'influence sur son mari. Agnese disait à sa fille :

— Quand tu n'es pas là, le regard de Luigi produit chez moi une sorte de crainte... Mais comme il change, dès que tu apparais !

Orietta souriait, avec un peu d'orgueil. Oui, elle était aimée, passionnément aimée... De son côté, combien elle le chérissait !... Ils formaient le plus uni, le plus heureux des ménages... Et pourtant, une ombre passait parfois sur le bonheur de la jeune femme — celle de l'énigme qui demeurait, pour elle, dans l'existence de Luigi.

Pourquoi, ici, voulait-il vivre dans l'isolement, sans entretenir de relations au dehors, sans que jamais nul étranger franchît le seuil de la magnifique demeure ?

Comme, un jour, Orietta le lui demandait, il répondit brièvement :

— Ici, je suis d'abord le Maître du silence.

Puis il ajouta presque aussitôt, avec ce sourire de séduisante tendresse que seule Orietta connaissait.

— Cela te prive-t-il de n'avoir pas de rapports avec le monde ?

Elle se jeta dans ses bras en répliquant avec une ardente sincérité :

— Oh ! mon ami chéri, tu sais bien que le monde m'importe peu, et qu'avec toi je serais heureuse au milieu d'un désert !

(A suivre).